

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 55 (1904)
Heft: 6

Rubrik: Divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Divers.

Pour remédier aux incendies de forêts.

Si nous en croyons les journaux, le gouvernement américain vient de décréter des mesures importantes de précaution pour empêcher les désastreux incendies des forêts qui dévastent chaque année une partie des Etats de l'Union.

L'année dernière, du 20 avril au 8 janvier, 240,000 hectares de forêts seraient devenus la proie des flammes et les dégâts auraient été évalués à 20 millions de francs. Les travaux d'extinction auraient coûté près d'un million de francs.

Les rapports qui ont été dressés au sujet des causes de ces incendies ont provoqué une vive émotion. En effet, il a été établi que la plupart sont dus soit à la malveillance, soit à l'imprudence.

Dès qu'un incendie de forêt se déclare, les administrations intéressées embauchent autant de monde qu'il est possible pour combattre le fléau. Etant donné le prix payé pour cette besogne, dix francs par jour, de nombreux sans-travail de contrées boisées ne trouveraient rien de mieux à faire que de mettre le feu aux bois afin d'être embauchés pour l'éteindre!

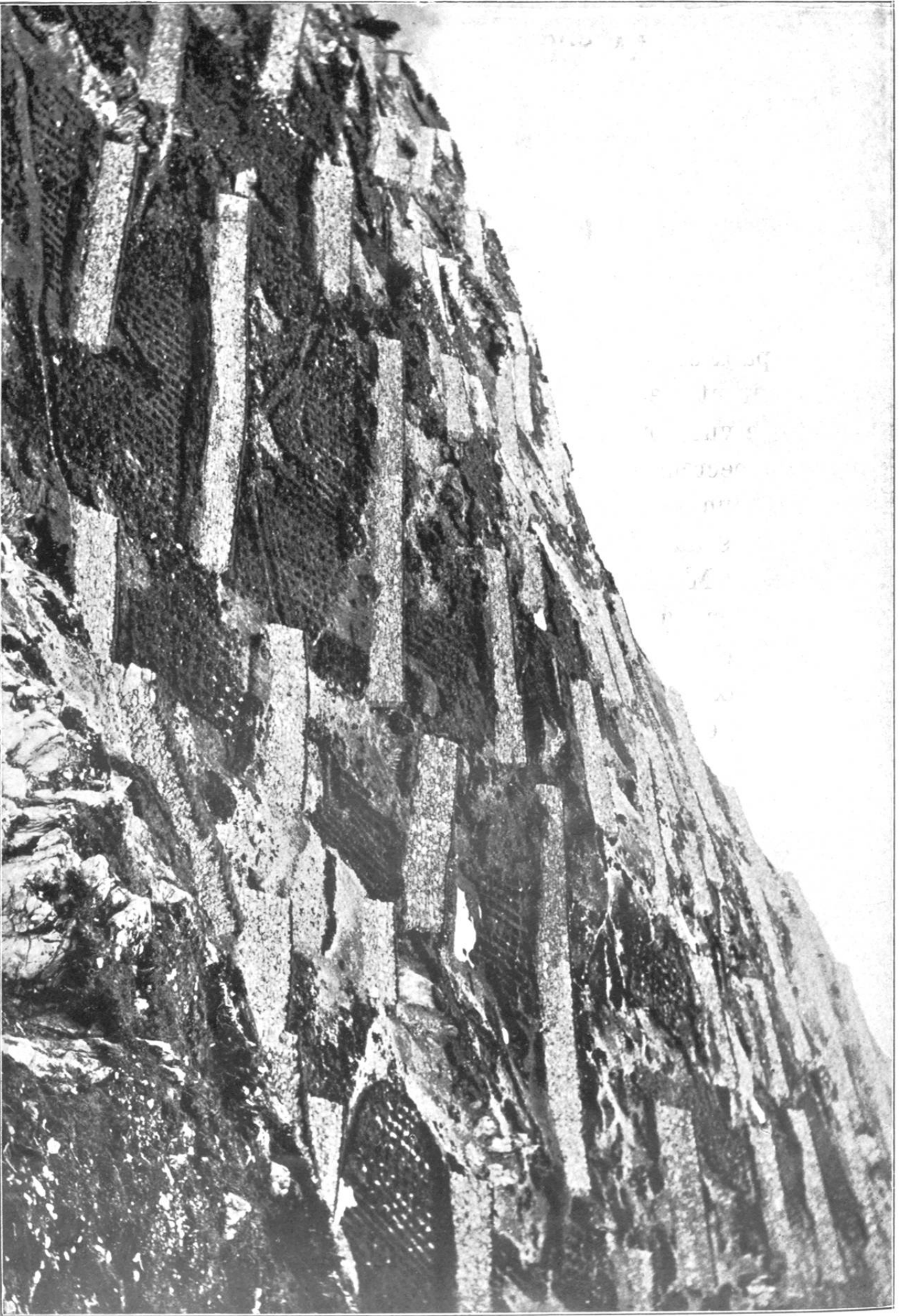
Un des rapporteurs a déclaré que les incendies dans certaines parties où se trouvent de grandes forêts remplies de gibier, achetées par les sociétés de chasse ou par de riches millionnaires sont dus au mécontentement de la population de ces contrées, les propriétaires des bois ayant fait admettre une législation sévère à l'égard des braconniers et ayant même fait défendre à la population de recueillir le bois mort. C'est donc très souvent pour se venger des propriétaires millionnaires que le feu est mis à leurs chasses.

Enfin, il a été établi que la moitié au moins de tous les incendies de forêts qui dévastent les Etats-Unis sont dus aux locomotives. La rapidité avec laquelle ces incendies se propagent est parfois terrifiante. On cite un incendie ayant marché à une rapidité de cinq kilomètres à l'heure.

Les travaux d'extinction consistent à provoquer des contre-feux, à creuser des tranchées et à combattre l'incendie au moyen de sable, mais, la plupart du temps, une pluie abondante qui serait provoquée par la fumée, arrête seule les progrès de ces embrasements.

*** Sommaire du N° 5 ***
de la „Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen“ rédigée par M. le Dr Fankhauser, à Berne.

Aufsätze: Die Mykorrhizen und ihre Aufgabe in der Ernährung der Waldbäume. — Die Witterung des Jahres 1903 in der Schweiz. — Die Nutzbarmachung des Luftstickstoffes durch Bodenbakterien. — **Mitteilungen:** Der Weidgang in den Gebirgswaldungen. — Bundesratsbeschluss betreffend Abänderung des Artikels 18 der Vollziehungsverordnung vom 13. März 1903 zum Bundesgesetz über die Forstpolizei vom 11. Oktober 1902. — **Forstliche Nachrichten.** — **Bücheranzeigen.** — **Holzhandelsbericht.**



Travaux contre les avalanches au Muot (Bergün).